

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'intervenant en faveur des enfants et des jeunes de l'Ontario lance une nouvelle initiative pour faire entendre la voix des enfants et des jeunes ayant des besoins particuliers

TORONTO, ON – L'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes de l'Ontario a annoncé aujourd'hui une nouvelle initiative axée sur les jeunes dont l'objectif est d'inviter les jeunes ayant des besoins particuliers à débattre sur la façon dont la société peut les encourager à développer leur plein potentiel.

Les jeunes sont invités à participer à l'initiative [*J'ai quelque chose à dire*](#) en présentant une proposition à l'intervenant provincial sous la forme qui les inspire le plus pour exprimer leur vision de changement : lettres, poèmes, histoires, vidéos, photos, œuvres d'art et chansons sont les bienvenus. L'intervenant encourage également les propositions des fratries, des éducateurs et des professionnels susceptibles de faire entendre la voix d'un enfant ou d'un jeune difficile à joindre.

« Une partie importante de mon mandat consiste à collaborer avec des enfants et des jeunes afin de les aider à soulever des questions importantes pour eux » a déclaré l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes Irwin Elman. « Les jeunes ont tant de sagesse à partager avec nous selon ce qu'ils ont vécu. Nous savons que si on leur en donne la chance, ils peuvent déplacer des montagnes. »

On dénombre près de 300 000 enfants ayant des besoins particuliers en Ontario. Ils sont souvent invisibles aux yeux de la province et sont exclus des décisions qui influent sur leur vie. Pour certains d'entre eux, le contraste est flagrant entre ce que la société souhaite pour eux et la réalité de leur vie quotidienne.

« Chacun a le droit d'être entendu » déclare la porte-parole des jeunes sur le projet, Crystal Chin. « "J'ai quelque chose à dire" donne aux jeunes la chance de s'exprimer à leur façon. Nous sommes heureux de lancer un programme qui pourra apporter des changements à la loi, aux différents services, et par-dessus tout, faciliter la vie des enfants et des jeunes ayant des besoins particuliers. »

La date limite pour faire parvenir les propositions est le 3 décembre, qui se trouve être la Journée internationale des personnes handicapées. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de « J'ai quelque chose à dire » et sur la façon de présenter les propositions, veuillez visiter notre [site Web](#) ou vous connecter avec nous sur [Facebook](#) et [Twitter](#).

-30-

L

[Le Bureau de l'intervenant provincial](#) relève directement de l'Assemblée législative de l'Ontario et assure une représentation indépendante aux enfants et aux jeunes, y compris les enfants ayant des besoins particuliers et les enfants des Premières nations. L'intervenant provincial répond aux préoccupations des enfants et des jeunes qui cherchent à obtenir ou qui reçoivent

des services visés par la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* et la *Loi sur l'éducation* (écoles provinciales et d'application). L'intervenant provincial peut cerner les problèmes systémiques touchant les enfants, mener des examens et fournir des programmes d'éducation et des conseils sur la question de la défense et des droits des enfants. Le Bureau est guidé par les principes de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies et croit fermement à l'engagement des jeunes.

Contact avec les médias :

Fiona Taylor

Tél. : 416-420-7728, courriel : Fiona_taylor@live.com